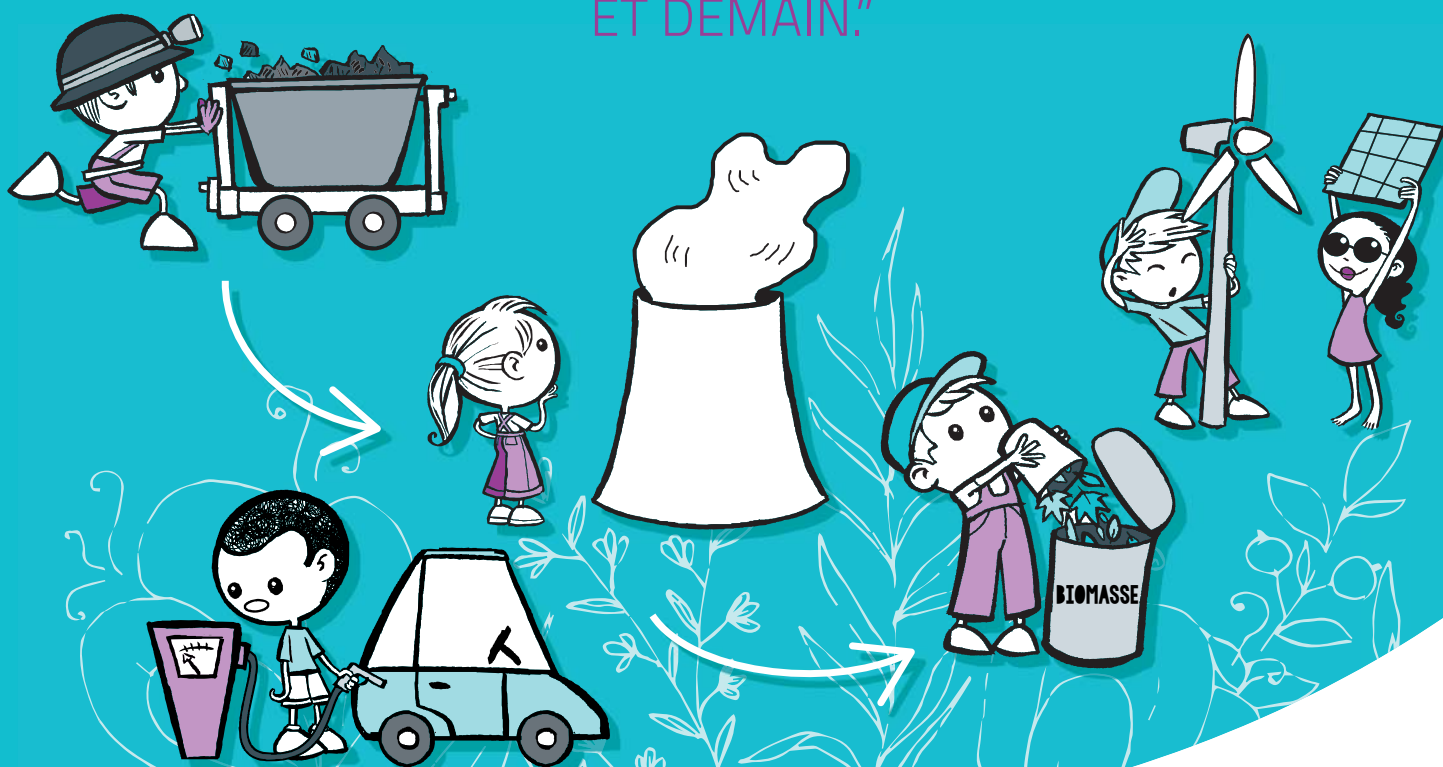


LES ÉCOLOUSTICS

“LES ÉNERGIES DANS
MA COMMUNE,
HIER, AUJOURD’HUI
ET DEMAIN.”



**Bougez votre
créativité !**

CLASSES DE CM1,
CM2, 6^e (CYCLE 3)

Un concours sur l'énergie, organisé par le **SIEL**,
en partenariat avec la Direction des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale.

En partenariat avec



Sous le haut patronage du



L'ÉNERGIE HIER ET DEMAIN ?

Pour participer au concours Ecoloustics de l'année scolaire 2018-2019, les élèves devront réaliser un reportage présentant leur vision des énergies dans leur commune, en partant de l'histoire de celle-ci, pour comprendre celles qui sont utilisées aujourd'hui et en anticipant celles qui pourraient l'être d'ici à 2030. La participation à ce concours permettra ainsi d'illustrer de manière précise la « transition énergétique », c'est-à-dire le passage d'un modèle de production/consommation de l'énergie à un autre modèle.

La participation peut se faire sous différentes formes : bande dessinée, journal, reportage sonore, film, site web... Le document détaillera l'utilisation des énergies dans un périmètre communal ou intercommunal dans le passé proche ou lointain, en 2018 et à moyen terme (horizon de 10 ans ou au-delà).

Il conviendra de retrouver les ressources naturelles utilisées de l'Antiquité jusqu'au dix-neuvième siècle, celles qui sont utilisées actuellement et celles dont pourrait avoir besoin la commune dans quelques années.

Il s'agira autant que possible d'illustrer le changement par des exemples et des études de cas : charbon, barrages, réseaux électriques, panneaux solaires,...

Le document pourra aborder librement les différents thèmes associés aux enjeux sociaux, environnementaux, économiques, relatifs à la transition énergétique : enjeux climatiques, mobilité durable, valorisation des déchets, éclairage public... Il combinera des actions existantes, déjà en œuvre dans la commune, et des propositions inédites.



IMAGINONS LES ÉNER

Une action pédagogique

- > UN TRAVAIL DE CLASSE PARTICIPATIF
- > UNE DÉMARCHE D'INVESTIGATION ET DE RÉFLEXION
- > UNE ACTION TRANSVERSALE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
- > UN CONCOURS DÉPARTEMENTAL ET NATIONAL

LES INSCRITS RECEVRONT :

- > 1 LIVRET PÉDAGOGIQUE "ENSEIGNANT" PAR CLASSE
- > 1 LIVRET PÉDAGOGIQUE "ÉLÈVE" PAR ÉLÈVE

UN CONCOURS DÉPARTEMENTAL ET NATIONAL

Le concours, qui a obtenu le patronage du ministère de l'Éducation nationale, s'adresse aux classes de CM1, CM2 et 6^e (cycle 3) des écoles et collèges d'Indre-et-Loire. Il s'agit d'un jeu gratuit sans objet commercial, proposé par le SIEIL et ses partenaires. Il est organisé en deux temps : concours départemental, puis concours national.

Le concours est doté de trois prix. Chaque niveau (CM1, CM2, 6^e) recevra un prix (mai-juin 2019)*.

Les dossiers lauréats de chaque département seront soumis à un jury « territoire d'énergie » national. Trois gagnants seront sélectionnés et invités pour la remise des prix à Paris (juin 2019).

** à adapter selon le règlement édité par l'AODE*



COMMENT PARTICIPER ?

Chaque classe doit se pré-inscrire auprès du SIEIL **avant le 21 décembre 2018**. Les dossiers complets doivent être remis au plus tard le **12 avril 2019**.

Les créations (dessins, photos, vidéos...) doivent être réalisées par les élèves, avec l'appui de leurs enseignants. Toute production réalisée par un tiers (graphiste, parent, entreprise) sera refusée par le jury du concours.

Le document soumis au jury présentera différentes rubriques illustrées (bande dessinée, enquête, reportage sur une sortie en lien avec l'énergie, jeu, conseils...). Le nombre et le choix des rubriques sont libres.

Il peut être présenté sous la forme d'un document écrit et/ou dessiné ou toute autre forme de création originale : jeu de société, maquette, journal de bord, film...



CLASSES DE DEMAIN DANS NOTRE COMMUNE



Pour participer au concours, chaque classe devra adresser son projet **avant le 12 avril 2019 à 17h**, par lettre simple ou mail (avec accusé de réception), à :

**SIEIL - 12-14 rue Blaise Pascal - BP 51314
37013 TOURS CEDEX 1**

comm@sieil37.fr

Chaque projet devra être accompagné d'un bulletin de participation dûment rempli. Un jury constitué du SIEIL et de ses partenaires sélectionnera les meilleurs dossiers. Les lauréats seront informés par courrier. **Remise des prix : juin 2019.**





À NOTER

Les participants s'engagent à céder à titre gracieux les droits de propriété intellectuelle de leurs travaux au SIEIL et à la fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR, association loi de 1901) principalement à des fins d'édition et de communication valorisant le concours et les lauréats.

Les responsables d'établissements autorisent, à titre gracieux, le SIEIL et la FNCCR à citer les noms des lauréats et à publier leurs photographies et tous les articles s'y rapportant.

En outre, les classes lauréates devront faire signer aux parents des élèves une fiche de droit à l'image à destination des organisateurs.

IMAGINONS LES ÉNERGIES DE DEMAIN DANS NOTRE COMMUNE

Si la réalisation de votre classe ou école est retenue par le jury, l'ensemble des élèves, leur professeur et les accompagnateurs seront invités à la remise des prix lors d'un après-midi récréatif. Les frais de goûter et d'animation seront pris en charge par les organisateurs. Les lauréats retenus au niveau national seront également invités par les organisateurs.

2018

21 DÉCEMBRE
DATE LIMITE DE
PRÉ-INSCRIPTION

2019

12 AVRIL
REMISE DES
DOSSIERS
COMPLETS

MAI-JUIN
REMISE DES PRIX

JUIN
REMISE DES PRIX
À PARIS

